

PROCEDURES ET DOCUMENTS D'URBANISME

Esprit général de la formation :

Dans le contexte complexe des différents dispositifs impactant les collectivités, pouvoir mieux situer son rôle d'élu, ses obligations, les leviers de son action

Objectifs de la formation :

- Connaître les bases essentielles de l'urbanisme
- Identifier les enjeux du plan local d'urbanisme
- Se repérer dans la procédure d'instruction des autorisations d'urbanisme
- Comprendre le contexte de l'urbanisme et le rôle de chaque intervenant

Public concerné	Elus locaux, agents et cadres des collectivités
Pré-requis	Connaître les bases de la gestion du domaine public Mandat en cours
Méthode mobilisée	Présentiel
Durée	1 journée (7 heures)
Nombre de participants	10 maximum ¹
Date	Selon besoin et disponibilité du formateur
Lieu	Dans la collectivité, nos locaux ou dans un tiers lieu
Tarifs	Sur devis
Délais d'accès	Dès la signature de la convention ou du devis
Formalisation à l'issue de la formation	Attestation de formation
Accessibilité aux personnes handicapées	Possible si formation délivrée dans nos locaux (CCI du CHER) Notre organisme étudie au cas par cas une réponse adaptée à tout type de handicap
Contact	Karine Thizeau - 02 48 48 00 91 – k.thizeau@solen-france.com

¹ L'ouverture de la session est soumise au nombre de participants

Programme de formation

Les enjeux et le contexte de l'urbanisme	Définition et repères historiques Règlementation actuelle
Les documents d'urbanisme	Liens entre les différents documents Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Le Plan local d'urbanisme communal (PLU) et intercommunal (PLUi) Les niveaux de compétence et évolutions du PLU
Les étapes de l'instruction des autorisations d'urbanisme	Notions préalables Le certificat d'urbanisme Repères dans l'instruction